



CHARTRE TCHAT ASSOCIATIF GAYFREE / REGLEMENTS A RESPECTER

Mise à jour le 09 Février 2012

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT DES TCHATTEURS

Toute personne, que ce soit membres ou non membres de l'association, ou visiteurs doivent respecter cette charte et tous les articles qu'elle contient

Cette charte est susceptible d'être modifiée à tout moment

ARTICLE 2 : PROPRIETE ET BASES DU TCHAT

Ce tchat est la propriété de l'association Gayfree. La base de ce tchat est en priorité dans un but militant et combattre contre les discriminations, l'exclusion, et l'homophobie mais aussi dans les domaines de préventions (santé y compris). Les loisirs et les amusements sur le tchat sont évidemment les bienvenus mais sont secondaires.

Accueil du tchat : www.gayfree-tchat.fr

Salon direct : www.gayfreetchat.fr.ht

Possibilité de se connecter sur notre tchat avec notre radio, sur le site de Gayfree Radio www.gayfree-radio.fr rubrique « Tchat Discussions »

ARTICLE 3 : SERVICE

Ce tchat est autant ouvert aux hétéros qu'aux LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans). Notre association Gayfree est mixte.

Rappelons que ce tchat est un service de notre association, qui est gratuit, nous ne demandons pas un seul centime en retour. La seule contrepartie que nous demandons pour venir ce tchat : la convivialité, la solidarité et surtout le respect d'autrui.

Ce tchat n'est pas un tchat de rencontre sexe, mais amical et convivial.

ARTICLE 4 : ROLES DES ADMINISTRATEURS ET MODERATEURS

Seuls les membres du bureau et conseil d'administration de notre association peuvent être administrateurs du tchat, et peuvent décider concernant les modifications, les animations, les actions sur chaque salon.

Les modérateurs sont nommés uniquement par les administrateurs dans le but de faire respecter le règlement intérieur. Ils sont en priorité des adhérents de l'association. Les non adhérents peuvent être aussi modérateurs sous condition exceptionnelle, selon sa motivation et son engagement. Etre disponible et engagé, est aussi primordial pour être modérateur, toutefois nous n'imposons aucun horaire obligatoire. Nous pouvons tolérer certaines absences prolongées des modérateurs (surtout quand ce sont pour des raisons professionnelles ou santé)

Les modérateurs peuvent être déchus de leur statut par les administrateurs, si les administrateurs estiment que les modérateurs ne respectent pas les règles, ne font pas respecter cette charte, sont trop absents sans motifs valables, et ne font pas bien leur rôles

Seuls les administrateurs et les modérateurs peuvent voir les adresses IP de chaque tchateur, les IP servent uniquement à signaler tout acte grave d'un tchateur qui enfreint les lois françaises (notamment les injures homophobes, la pédophilie, les discriminations etc...)

Les administrateurs et les modérateurs ont le rôle d'accueillir les tchatteurs, mettre à l'aise les nouveaux et les intégrer avec les autres, surveiller le bien être du tchat, faire respecter le règlement, rôle d'animer les salons, informer les différentes actions de notre association, mais en aucun cas se mêler de la vie privée des tchatteurs.

Sur notre tchat il existe des historiques publics mais aussi privées, ces historiques que seuls les administrateurs ont accès, servent uniquement à dénicher certains tchatteurs qui peuvent être hors la loi, mais en aucun cas à se mêler de la vie privée d'autrui. Les administrateurs et les modérateurs ont le devoir de respecter la loi de la vie privée

Les administrateurs peuvent être invisibles sur le tchat, dans le but de surveiller le bien être du tchat, de surveiller si les modérateurs font bien leur rôle, mais surtout veiller à ce que le tchat se déroule sans encombre, pour rappel le but n'est pas de violer la vie privée d'autrui mais veiller au respect d'autrui et que le règlement dans son intégralité soit respecté par tous.

Les pseudos « invitaccueil » sont des pseudos qui ne sont pas totalement connectés sur le tchat, ils sont connectés sur la page d'accueil www.gayfree-tchat.fr, auquel ils ont accès à un mini tchat sous forme de rectangle en cas de renseignements. Les modérateurs et les administrateurs ont le rôle d'accueillir ces personnes et les renseigner en cas de soucis.

ARTICLE 5 : RECONNAISSANCE / RESPECT ENVERS L ASSOCIATION

Les tchatteurs reconnaissent que le tchat appartient à une association, et que le tchat sert en priorité aux actions et à l'esprit de l'association Gayfree, qui milite entre autre contre toutes les formes de discriminations, l'exclusion et l'homophobie. Les tchatteurs doivent donc participer de temps en temps aux actions (débat, radio etc...) afin de respecter la base et le but du tchat.

ARTICLE 6 : FONCTIONS DES SALONS

Les salons proposés sur le Tchat n'ont pas les mêmes valeurs et les mêmes attentes. Chaque salon est différent.

Asso Gayfree / Permanences : Ce salon sert pour les divers actions de notre association, permanences d'écoute et d'accueil. Vous pouvez également ici vous renseigner concernant nos combats et nos objectifs avec notre association. Si vous souhaitez diverses informations c'est ici. En aucun cas ce salon sert à s'amuser ou à faire des rencontres. Salon Servant aussi pour les réactions des auditeurs pour nos diverses émissions radios

Salon détente : Ce salon est un espace convivial et amical pour nos membres qui souhaitent se divertir ou se changer les idées. Des petits jeux et des animations (débats entre autres) peuvent être proposés sur ce salon. Cependant, ce tchat n'est pas un site de rencontre pornographique ou sexuelle. Toute personne cherchant ce genre de rencontre ne sera pas admis sur ce tchat.

Salon Rencontre Soft : Notre tchat n'est pas un site de rencontre pornographique ou sexuelle. Nous pouvons faire des rencontres tout en restant courtois, simples et sans provocations. Nous rappelons que si vous souhaitez faire des plans cams ou sexes, vous pouvez le faire en dehors de notre tchat comme sur msn ou Skype. Nous vous demandons de bien respecter cette règle pour le respect de tous. En sachant que ce salon est également interdit aux mineurs.

ARTICLE 7 : RESPECT D'AUTRUI SUR LE TCHAT / REGLEMENT SALONS

Interdiction absolue sur ce tchat de prononcer des propos discriminatoires (quel que soit la forme), de dire des propos diffamatoires et injurieux, violences et agressions gratuites que ce soit verbale ou sexuelle, ainsi que faire des menaces envers d'autres tchateurs.

Tout ce qui est hors la loi n'est pas la bienvenue sur notre tchat, La pédophilie (ainsi que tout délit sur les mineurs) la xénophobie, le proxénétisme, les harcèlements (moral et sexuel), le racisme, mais aussi les atteintes à la vie privée et au droit à l'image sont également interdits sur notre tchat

Tout tchatteur doit respecter toute décision prise par les membres du bureau sur les modifications des salons ou des actions sur le tchat, sous peine d'être exclu.

Nous tolérerons aucun propos vulgaire, violent ou agressif, ni provocation, méchanceté gratuite ou injures envers les membres du bureau de notre association quelle que soit la raison.

Les tchatteurs se doivent également d'être corrects, courtois avec tous les autres tchatteurs, que ce soit en écrit sur le général, ou en privé, mais aussi sur les micros et cams.

Afin de maintenir l'ambiance du tchat, et pour éviter de faire fuir les autres tchatteurs, nous demandons que tout conflit d'ordre privé se déroule en dehors du tchat. Les conflits privés n'ont rien à faire sur un tchat, et ne concernent pas les autres tchatteurs.

Nous demandons un tchat uni, l'une de nos bases c'est que tout le monde puisse se sentir intégré, accepté, accueilli dans un seul et même groupe. Nous n'autorisons pas les clans (par exemple les filles d'un côté et les garçons de l'autre), Restons un seul et même groupe !!

Les Tchatteurs ne doivent ni juger ni se moquer de l'apparence physique, de l'âge, de l'état de santé, du handicap ni en cam ni en micro. Il est non plus hors de question de mettre à l'écart des personnes présentant une souffrance quelconque. Faire preuve de respect et d'humanité.

Notre association étant une association faisant des préventions, les tchatteurs doivent montrer l'exemple. Il n'est pas question de montrer devant sa cam tout alcool et toute substance illicite (drogue par exemple). La cigarette est en revanche autorisée.

Aucun plan sexe (ni par écrit, ni en cam) est toléré sur notre tchat. Il existe d'autres endroits comme msn, skype ou facebook pour faire ce genre de plan.

Pas de photos ou de propos choquants sur notre tchat, nous demandons également que chaque tchatteur se connecte avec un pseudo décent (pas de pseudos à connotation sexuelle ou discriminatoire)

ARTICLE 8 : AUTRES REGLES

Les Micros et les cams ne sont pas obligatoires sur les salons. Merci de ne pas ordonner ou obliger un membre à allumer sa cam si elle ne souhaite pas l'allumer. Chacun est libre d'allumer sa cam ou son micro quand elle le veut.

Eviter les floods intempestifs – Un flood est une répétition de mots et de phrases. Eviter également les majuscules – On ne crie pas !!

Pas de pubs ni de spams, ni d'invitation sur d'autres tchats sans autorisation des administrateurs

Ne jamais divulguer dans tous les salons dans les fenêtres générales : son adresse msn ou skype, adresses mail, téléphone, adresse postal en public, vous êtes autorisés néanmoins à les donner en chat privé sauf si c'est pour des mauvaises intentions

ARTICLE 9 : CONCERNANT LES MINEURS / RESTRICTIONS

Le tchat est totalement interdit pour les moins de 15 ans. Les mineurs qui ont entre 15 et 18 ans sont autorisés à rentrer sur nos salons seulement entre 10h le matin et 22h le soir (quelques exceptions lors des soirées jeux et débats mais rien d'autres peuvent être accordés). Tout mineur doit signaler sa présence à l'administrateur et aux modérateurs, sans tricherie. Aucun mineur ne sera toléré sur le tchat s'il recherche des plans dragues et sexes. Si on accepte les mineurs sur nos salons c'est parce que ils sont concernés par la lutte contre l'homophobie et les discriminations ainsi que les préventions (notre association luttant contre l'homophobie chez les jeunes entre autres). Tout mineur ne respectant pas cette règle sera éjecté voir banni immédiatement des salons sans préavis. Les mineurs sont également interdits de rentrer sur nos différents salons de rencontres.

ARTICLE 10 : LES SANCTIONS

Les modérateurs et les administrateurs ont le pouvoir d'exclure certain tchatteur temporairement ou définitivement, selon la gravité de la faute du tchatteur (un bannissement direct sans avertissement peut se produire si l'on juge une faute grave d'un tchatteur)

Seuls les administrateurs peuvent bannir les tchatteurs. Toutefois les modérateurs informent les administrateurs toute personne qui enfreint les règles du tchat.

Les avertissements dans l'ordre croissant :

- Le silence : maximum pour deux heures, qui correspond a un petit avertissement, en demandant par exemple que le membre se calme sur les propos sur le salon général.

- le kick : c'est éjecter un membre pendant 3 jours, car le membre a reçu plusieurs avertissements et qu'il ne respecte toujours pas le règlement au bout de tous ces avertissements.

- Le bannissement : exclusion définitive, en cas de litige ou de faute grave ou de plusieurs kicks.